

LOI ASILE IMMIGRATION, IL EST ENCORE TEMPS D'ÉCOUTER LA SOCIÉTÉ CIVILE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 30 JUILLET 2018

Après son examen par le Sénat le projet de loi asile immigration vient de repasser à l'Assemblée nationale. Il a été confirmé par 43 votes favorables, avec 77 présents sur 577 députés. Visiblement, au sein même de la majorité parlementaire, il convainc de moins en moins. Et pour cause, il est condamné par l'ensemble du monde associatif engagé sur ces questions. Il s'est attiré de sévères critiques de toutes les instances compétentes consultées, Défenseur des droits, Commission nationale consultative des droits de l'Homme, Contrôleur générale des lieux de privation de liberté...

Il réduit encore l'accès réel au droit d'asile comme au droit au séjour, porte atteinte au droit au respect de la vie privée et familiale, au droit à l'hébergement, généralise les possibilités d'enfermement de personnes n'ayant commis aucun délit.

Il ignore les vrais problèmes, notamment le drame du refus de l'accès à la demande d'asile qui cause des milliers de morts chaque année en Méditerranée. Il nie tout l'apport des migrants à notre société en jouant sur la peur et l'ignorance. Les Etats généraux des migrations regroupant plus de 500 associations nationales et locales dans toute la France ont travaillé à l'élaboration de propositions pour une politique de l'asile et de l'immigration respectueuse des droits de l'Homme, partant des réalités et non des fantasmes xénophobes. Cette démarche, comme ces propositions, ont été malheureusement jusqu'ici totalement ignorées.

Aussi, nous demandons solennellement au gouvernement de prendre enfin le temps d'un dialogue réel avec la société civile.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

